Bâtir une nouvelle sécurité

La coopération militaire entre la France et les États d'Europe centrale et orientale de 1919 à 1929

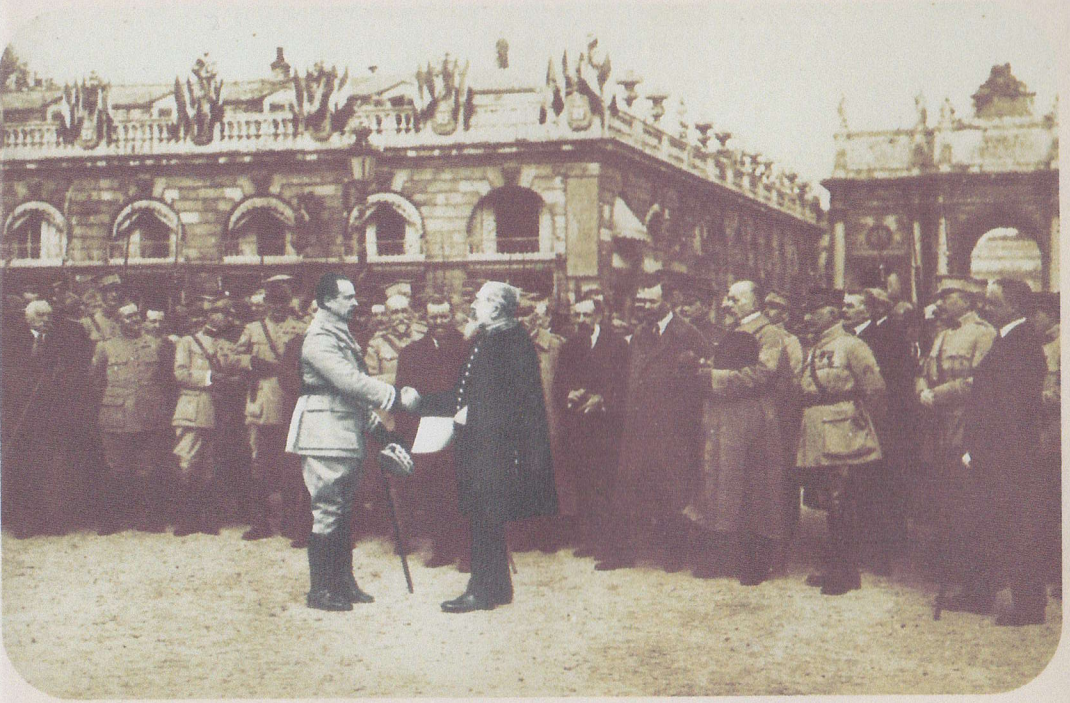

CENTRE D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE LA DÉFENSE
et
SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE

Château de Vincennes
2001

La Petite Entente vue par les services de renseignements français

Chef de bataillon Alain Porchet
Service historique de l'armée de Terre

Afin de mieux expliciter le sujet et de préciser le champ de recherche, quelques questions liminaires s'imposent. Plus précisément, comment, entre 1919 et 1935, la Petite Entente est-elle perçue par le 2e Bureau et l'évolution de ces relations est-elle sensible ? Quelle valeur accorde-t-on à cette alliance et aux trois pays qui la composent ? Quelles en sont les forces et les faiblesses ? Y a-t-il conjonction des points de vue dans la perception du danger allemand et du danger hongrois ? Enfin, existe-t-il un décalage entre les analyses, les propositions du 2e Bureau et les politiques militaire et étrangère menées par la France ?

Le 2e Bureau est chargé de la recherche et de l'exploitation du renseignement. Il comprend un certain nombre de sections dont une section des armées étrangères (SAE) avec quatre subdivisions territoriales (sections « allemande », « anglaise », « Méditerranée » et « Orient » dans laquelle se trouvent le Levant, l'URSS, la Pologne et l'Europe du Sud-Est), la section des missions. Les renseignements sont fournis par les attachés militaires et par des agents de renseignement qui dépendent de la section du renseignement.

Pour esquisser une réponse, nous disposons de documents assez nombreux et provenant de sources diverses : documentation rédigée par le 2e Bureau SAE, rapports du chef du 2e Bureau, notes et bilan sur les accords militaires existants, synthèses de conférences de la Petite Entente, indications fournies par le chef de mission ou l'attaché militaire, analyse sur les forces et faiblesses de la Petite Entente…

Les moyens de collecte sont tout aussi divers et témoignent de cette réalité : « Le thermomètre de l'amitié entre États est toujours la bonne volonté qu'ils mettent à échanger des informations »[1]. Car, si la France et la Petite Entente entretiennent des

[1] Christopher Felix cité par BUCHLEIT (Gert), *Secrets des services secrets*, Paris, Arthaud, 1974, 353 p., p. 24.

relations cordiales entre alliés potentiels, l'échange d'informations n'est pas pour autant systématique et peut être même lacunaire dans certaines circonstances. Ainsi, peut-on lire, dans un rapport de 1933, que : « Les textes des plans de guerre et plans de mobilisation, de concentration, d'opérations élaborés par les États de la Petite Entente contre la Hongrie et la Bulgarie n'ont jamais été communiqués à l'État-major de l'armée, qui n'a pas été représenté officiellement aux séances de discussion de ces plans. Les informations recueillies proviennent de la Mission militaire française en Tchécoslovaquie ou des attachés militaires accrédités en Roumanie et en Yougoslavie. Ces données, dont les plus importantes sont déjà anciennes et fragmentaires, ne correspondent peut-être plus exactement aux plans actuels » [2]. Données enregistrées de mémoire au cours d'une entrevue, résultats de conversation, renseignements de source tout à fait confidentielle côtoient donc des synthèses de réunions officielles et des informations réunies par les chefs de mission ou les attachés militaires.

En l'absence de transparence dans les échanges, et malgré des informations parfois obsolètes, fragmentaires, d'une coopération à géométrie variable, la valeur du renseignement recueilli ne fait néanmoins aucun doute. Les chiffres sont nombreux et précis, les champs d'exploration ne se limitent pas aux seuls problèmes militaires mais embrassent les aspects politiques, économiques, culturels. Il y a le souci réel d'approcher le pays dans sa globalité pour mieux le comprendre. Les analyses et jugements portés peuvent être pertinents, quelquefois même prophétiques et révéler une indépendance d'esprit qui peut surprendre.

La Petite Entente.

En 1927, le 2e Bureau définit la Petite Entente comme suit : « Elle a été fondée pour défendre les clauses territoriales des traités de Trianon et de Neuilly. Elle constitue une alliance défensive de trois pays (Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Roumanie) contre la Hongrie et de deux pays (Yougoslavie, Roumanie) contre la

[2] SHAT, 7N2520, EMA/2e B., SAE, *Plans de guerre de la Petite Entente, 13 octobre 1933.*

Bulgarie, alliance dont chacun des membres a un traité d'amitié ou tout au moins des accords avec la France, l'Italie et la Pologne. C'est un groupement politique solide et souple, qui repose sur des intérêts permanents et peut s'adapter aux circonstances » [3] et « une grande et solide coalition de 45 millions d'habitants exerçant au centre de l'Europe une influence modératrice et conservatrice » [4].

Ces propos bienveillants, mais sans grande originalité, sont des lieux communs que rejoignent de nombreuses analyses de l'époque.

Forces et faiblesses

Au-delà de ces poncifs, plus intéressante est la présentation de cette coalition, des pays qui la composent, de ses atouts et de ses manques. La perception des trois États, par les différents rapporteurs, varie très peu dans la durée même si, au milieu des années trente et face à la crise qui monte, la Yougoslavie retient davantage l'attention que ses alliés.

Le jugement porté par l'attaché militaire à Bucarest (texte en annexe 1), en 1933, est une bonne illustration de la perception française des forces de ces trois États.

L'armée yougoslave a des atouts certains. La valeur morale du combattant à tous les échelons est décrite comme exceptionnelle. L'homme de troupe est très entraîné, le sous-officier est un bon élément, mais l'officier ne semble pas s'être totalement imprégné des conditions de combat moderne. Bien que fortement préparée à la guerre, l'armée présente de graves lacunes dans le domaine de ses matériels (matériels d'artillerie hétérogènes, matériel de transmissions incomplet, le char de combat n'existe pas). L'absence de toute industrie nationale a retardé la réorganisation de l'armée entreprise en 1923, mais cette médiocre situation matérielle est en voie d'amélioration grâce à des achats effectués à l'étranger (France et Tchécoslovaquie).

[3] SHAT, 7N2520, EMA/2e B. SAE, *Les résultats de la conférence de la Petite Entente tenue à Jachimov* (13-15 mai 1927).

[4] SHAT, 7N2520, EMA/2e B. SAE, *Réunion des chefs d'États de la Petite Entente, Bucarest, 11 juin 1936.* Compte rendu lieutenant-colonel Delmas.
Delmas Jules, 1926 : stagiaire dans l'armée roumaine, 1927 à 1932 : 2e Bureau de l'EMA (chargé de l'étude des questions relatives aux États de l'Europe centrale et des pays balkaniques, 1934 à 1938 : attaché militaire en Roumanie).

L'armée tchécoslovaque, qui a bénéficié d'une industrie nationale héritée de la monarchie austro-hongroise, rencontre moins de problèmes d'équipement, mais son armement demeure insuffisant, d'un point de vue quantitatif, et les crédits affectés aux budgets de la défense nationale sont limités. La présence d'une mission française est jugée très bénéfique. Un gros effort de formation militaire a été accompli et a porté ses fruits. Le Tchèque et le Slovaque sont de bons soldats.

Les cadres sont convaincus de la nécessité de la combinaison des armes et dressés à la manœuvre, mais des progrès sont encore à réaliser. La valeur combative de l'armée serait très différente suivant l'adversaire. Le rendement serait maximum contre la Hongrie et moins élevé contre la Russie. L'armée allemande reste, pour l'armée tchécoslovaque, l'adversaire le plus sérieux.

L'armée roumaine a absolument besoin d'être modernisée et équipée par une industrie nationale de guerre plus puissante. Son organisation et son équipement matériel ont été paralysés par la situation financière difficile du pays depuis 1919 et le faible rendement des usines d'armement. Les restrictions budgétaires ont amené une réduction de 10 % sur l'ensemble des forces armées et les unités mobilisées auraient derrière elles de nombreuses réserves d'hommes, mais ne disposeraient que d'approvisionnements de guerre réduits. L'armée roumaine s'est mise à l'école française, elle en a adopté règlements et méthodes, mais ne parvient pas toujours à adapter, dans la pratique, les méthodes modernes aux possibilités réduites dont elle dispose. Le sous-officier n'est pas encore élevé au rang d'instructeur et de chef qui doit être le sien. Le soldat peut être, entre des mains habiles, un excellent outil de guerre.

Au total, les États de la Petite Entente disposent de près de 6 millions et demi d'hommes mobilisables et peuvent mettre immédiatement en ligne 3 millions de combattants ; soit la valeur de 80 divisions d'infanterie et de 7 divisions de cavalerie.

Lorsque la Petite Entente est étudiée dans sa globalité, les rapports montrent une pertinence dans l'analyse qui est à signaler. Véritable aide au commandement et à la décision, la radiographie

de la coalition est claire, elle met en évidence les caractéristiques majeures de l'Entente et dégage des invariants valables pour tout l'entre-deux-guerres : une médiocre situation matérielle et un sous-équipement chronique ; des armées qui se révèlent davantage être des réserves d'hommes que de réelles unités combattantes modernes ; de bons soldats mais un problème d'encadrement ; enfin, une instruction peu ou mal adaptée aux contraintes de la guerre moderne.

Pour le 2e Bureau, la Petite Entente se révèle être davantage une force de complément qu'une véritable machine de guerre autonome et moderne. Sur la période, l'évolution semble limitée et en aucun cas décisive. Un rapport de 1933 (texte en annexe 2) met en évidence, avec beaucoup de clarté, les forces et les faiblesses de la Petite Entente.

La Petite Entente a trois atouts ; elle forme un bloc de 45 millions d'habitants soudés territorialement, liés par des dangers communs et des engagements officiels ; elle dispose d'une force armée de 3 millions de combattants et a une économie qui dégage des excédents importants dans le domaine de l'élevage, de l'agriculture et pour certaines branches de l'industrie (bois, pétrole).

Malheureusement, le bilan des faiblesses est important. Dans le domaine de la politique extérieure, divergences des dangers et par conséquent des objectifs, seul le danger hongrois est commun aux trois États de la Petite Entente. Dans le domaine de la politique intérieure et sociale, agissements de minorités puissantes et actives ; mouvements irrédentistes ; différences de langue, de religion, de coutumes. Dans le domaine économique, insuffisance de la production nationale en matériels de guerre, en Tchécoslovaquie excepté. Enfin, dans le domaine militaire, des problèmes de doctrine, une instruction pas assez adaptée aux exigences du combat moderne, de gros problèmes matériels et de logistique.

Au bilan, conclut le rapport, « ces armées n'ont pas atteint le stade d'organisation et d'instruction qu'elles visent ». Les forces sont adaptées et très largement suffisantes si elles s'exercent concentriquement sur la Hongrie, mais « se réduisent singulièrement dans tous les cas d'intervention excentrique, par le jeu même des traités, du tracé des frontières, des communications,

des préoccupations fondamentales de chacun des États Alliés. La Petite Entente ne paraît pas apte, livrée à elle-même, à soutenir une lutte défensive contre toutes les grandes nations qui peuvent l'attaquer ; mais elle peut apporter à ses alliés, dans un conflit européen, des appuis importants, à condition que soient développées, dans chacun des trois pays, les industries essentielles de guerre et entre eux une liaison ferroviaire suffisante pour les échanges économiques et les importations de matériel de guerre indispensables ».

Condition essentielle du développement de la Petite Entente et indispensable à la modernisation de son outil militaire, le volet économique est très présent dans les rapports. Les accords économiques signés entre les pays membres de la Petite Entente sont mentionnés, ainsi que le rôle prédominant joué par Prague.

En 1922, débordant largement du cadre militaire, le rédacteur signale que l'Europe centrale a besoin de crédits et d'associés, que la pénétration économique de l'Allemagne va grandissante et présente un réel danger. La France doit être présente sur ce terrain et redéfinir un nouvel ordre économique et financier. La pénétration économique française est un atout majeur indispensable à son développement et à son rayonnement dans ces pays, où les besoins sont immenses. Cette politique doit être conçue comme une arme offensive contre l'Allemagne. « La France particulièrement intéressée à la consolidation de l'Europe centrale, où elle a de grands intérêts à défendre, ne peut rester indifférente à ce péril ; il dépend beaucoup de la politique qu'elle suivra avec ses alliés vis-à-vis de l'Allemagne, que ce péril soit conjuré ou ne devienne une réalité » [5]. Ces ambitions, analysées par Georges Soutou [6], trop grandes, se heurteront à certaines réalités.

Des attentes décalées et une harmonie en trompe-l'œil.

En 1922, le chef du 2e Bureau est persuadé que l'Allemagne, humiliée par sa défaite, ne pense qu'à la revanche et que « nous avons donc devant nous une trêve de dix ans au moins pendant

[5] SHAT, 7N3055, d. 2, EMA/2e B. Section d'Orient, *La situation dans l'Europe centrale – la Petite Entente*, 1er mai 1922.

[6] Georges Soutou, « L'impérialisme du pauvre : la politique économique du gouvernement français en Europe centrale et orientale de 1918 à 1929 », in *Relations internationales*, no 7, automne 1976, pp. 219-239.

laquelle nous pouvons former contre nos adversaires futurs, avec la Belgique et l'Angleterre, d'un côté, avec la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, et la Yougoslavie, de l'autre, une véritable coalition, enserrant étroitement l'Allemagne, et susceptible de lui ôter le goût de la revanche, ou, si elle persiste dans son aveuglement, de la conduire à un nouveau désastre. Il faut éviter une nouvelle guerre d'usure de quatre ans et par suite porter au plus vite le coup mortel à l'Allemagne. Or, ce coup ne peut être donné avec la rapidité voulue par les seules forces franco-anglo-belges pour deux raisons : lenteur de la mobilisation anglaise ; opérations sur le seul front occidental de l'Allemagne. Dans ces conditions, il faut que la Pologne et la Roumanie empêchent l'armée russe de donner la main à l'armée allemande – que celle-ci soit attaquée concentriquement : à l'ouest par les forces franco-anglo-belges ; au sud-ouest par les forces tchécoslovaques et yougoslaves. Tout le succès de l'opération repose donc sur : l'arrêt des Russes par les Polonais et les Roumains ; l'offensive en territoire allemand des armées tchécoslovaques et yougoslaves. Est-ce trop leur demander ? » [7] ajoute même le colonel Fournier [8].

Question qui peut être interprétée de plusieurs façons. Est-ce la vision d'un officier français vainqueur, pour qui certains pays redevables à la France de leur indépendance doivent maintenant payer leur quote-part, ou le constat lucide des possibilités limitées des pays de la Petite Entente ?

Les armées tchécoslovaques et yougoslaves sont les éléments essentiels d'une coalition contre l'Allemagne. La France doit les associer, les préparer et les outiller sans tarder. En 1922, le chef du 2e Bureau écarte le « soi-disant danger bolchevique » et réaffirme « qu'un seul danger domine tout dès maintenant, c'est le danger allemand. Nous ne devons pas vivre au jour le jour, mais préparer l'avenir ». « [...] L'armée allemande offrira alors (dès que disparaîtront nos commissions) le combat avec une armée de plusieurs millions d'hommes dont l'organisation aura été étudiée dans

[7] SHAT, 7N2520, EMA/2e B. SAE, rapport du colonel Fournier, chef du 2e Bureau, 3 juillet 1922, sur la nécessité d'une coalition contre l'Allemagne.

[8] Le colonel Fournier Gaston est, en 1916, commandant et chef du 2e Bureau pour les théâtres d'opérations extérieures. Il est nommé chef du 2e Bureau le 12 mai 1919 et le demeure jusqu'en 1926. Il termine sa carrière général de division.

les moindres détails, dont les cadres fournis par la *Reichsheer* et la *Schupo,* auront subi un dressage minutieux et dont le matériel insuffisant sans doute pendant les premiers mois de guerre, se recomplètera au cours de la lutte – si toutefois nous lui en laissons le temps. L'Allemagne commencera peut-être sa guerre de revanche par un coup de force sur la Pologne »[9], ajoute-t-il.

Dans cette projection, et cela demeure valable pour l'ensemble de la période, l'armée roumaine, si intéressante soit-elle, n'est pas au premier plan des préoccupations dans l'hypothèse d'un engagement. La mission assignée est de constituer, avec l'armée polonaise, la digue contre laquelle viendra se briser l'offensive bolchevique et de surveiller la frontière bulgare.

Au contraire, l'armée yougoslave retient toute l'attention des analystes : « L'armée yougoslave est incontestablement l'armée européenne la plus solide et la plus sérieuse après l'armée française » et ce malgré des effectifs limités à 15 divisions du temps de paix, un manque de matériel, des approvisionnements en munitions des plus faibles, une aviation inexistante. Le problème de l'équipement de cette armée doit être facilement réglé grâce à l'octroi d'un prêt de deux milliards contre des garanties que l'on juge faciles à trouver dans le riche et fertile royaume yougoslave (paiements en nature, céréales, fruits, salaisons, bois, cuivre, ciment et octroi de concessions pour la construction de voies de communication, de ports et pour l'exploitation de mines).

Le 2e Bureau est bien conscient que la Yougoslavie, en 1922, ne se soucie guère du danger allemand puisqu'elle est loin du Reich et que, depuis l'armistice, elle n'a été en lutte d'intérêt qu'avec la Hongrie, la Bulgarie et l'Italie. Il estime donc « qu'il faut lui dessiller sans tarder les yeux, lui rappeler qu'elle a été la cause de la guerre de 1914 et lui faire comprendre que si l'Allemagne n'a pu alors la rayer de la carte de l'Europe, elle compte bien en cas de victoire reprendre son plan ». À défaut d'adhésion spontanée au plan de défense français, la culpabilisation doit emporter la décision.

[9] SHAT, 7N2520, EMA/2e B. SAE, rapport du colonel Fournier, chef du 2e Bureau, 3 juillet 1922, sur la nécessité d'une coalition contre l'Allemagne.

En 1934, le 2e Bureau estime toujours que « si nous avons à jeter des ancres, il ne faut pas les jeter dans la vase. Mieux vaut une ancre qui tient que plusieurs qui lâchent. Cette recherche de la solidité, elle nous conduira tout droit à l'armée yougoslave… son prix inestimable, force essentielle de la Petite Entente, digue dernière et sûre au cas où les barrages diplomatiques, digues de papiers, seraient submergés par une poussée hitlérienne »[10], écrit le commandant Morel.

À cette constante dans la recherche de l'allié yougoslave, une approche géographique peut apporter un élément de réponse. En effet, à l'exception de la Yougoslavie, les États alliés de la France ne sont pas accessibles par mer. La Tchécoslovaquie n'a pas de frontières maritimes, la Roumanie et la Pologne donnent sur des mers fermées. L'aide directe indispensable à ces pays, pour qu'ils constituent un allié sérieux, serait donc aérienne, c'est-à-dire très limitée. La France s'illusionnera sur la volonté de la Yougoslavie, plus encline à regarder vers la Bulgarie, qu'à marcher sur l'Allemagne.

Dans toute cette réflexion qui est menée pendant l'entre-deux-guerres, l'Angleterre est omniprésente et demeure la puissance européenne incontournable qui donne une potentialité à toute alliance envisagée avec une France affaiblie malgré la victoire. La caution anglaise, dès les années vingt, semble incontournable pour emporter la décision avec la Petite Entente, cela transparaît dans de nombreux rapports. La France, seule, ne semble pouvoir vaincre les réticences et fédérer les énergies : « Il ne faut pas se dissimuler en effet », écrit le chef du 2e Bureau, « que les Puissances de la Petite Entente hésiteront d'autant moins à conclure une convention militaire avec la France que celle-ci ne sera pas isolée et pourra compter sur l'aide de l'Angleterre. C'est donc le maintien de l'alliance anglaise qu'il faut obtenir avant tout. Une fois ce résultat acquis, l'entrée de la Petite Entente dans notre orbite ne sera qu'un jeu, et les conventions militaires avec chacun des États qui le composent seront rapidement conclues ».

[10] SHAT, 7N2527, d. 2, EMA/2e B., SAE, *Quatre conférences de politique militaire*, par le commandant Morel, printemps 1934.

Dans les années vingt, le 2e Bureau regrette que la Pologne et les États de la Petite Entente n'aient pas de convention militaire dirigée contre l'Allemagne. Il argumente pour que ces pays élargissent le cadre de leurs conventions et envisagent une conflagration où l'Allemagne jouerait le rôle principal, la Hongrie et la Bulgarie un rôle secondaire, la Russie serait neutre ou ennemie.

Au cours des années trente, les réflexions prennent une autre inflexion et le partenariat échafaudé a pris quelques rides. Ainsi, n'hésite-t-on pas à écrire « qu'il peut y avoir des inconvénients graves à demander aux états-majors des États de la Petite Entente, communication de leurs plans de guerre communs. Une telle démarche risquerait de provoquer, comme contrepartie, des questions embarrassantes sur les plans de guerre français et peut-être même sur des demandes d'assistance auxquelles il pourrait être difficile de donner satisfaction » [11]. C'est qu'aucune convention militaire ne lie la France et la Petite Entente. Les divers traités bilatéraux passés entre la France et chacun des trois pays de la Petite Entente ont posé le principe d'échanges de vues entre les états-majors respectifs sur les conditions techniques d'une coopération, pour le cas où les forces armées des deux pays se trouveraient amenées à coopérer. Dans les faits, de tels échanges de vues n'ont eu lieu, ni avec l'état-major yougoslave, malgré les avances faites en 1928 par le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, ni avec l'état-major roumain, malgré le vœu exprimé en 1926 par le ministre de France à Bucarest. En ce qui concerne la Tchécoslovaquie, avec laquelle les rapports d'ordre militaire ont toujours été facilités par la présence à Prague d'une mission militaire française, des réunions officielles ont eu lieu en 1924 et en 1933. L'assistance française se traduit par un simple appoint de forces aériennes envoyées sur le théâtre d'opérations tchécoslovaque.

Les années trente ont vu l'émergence d'une autre politique. De 1920 à 1927, les plans d'opération français prévoyaient, en cas de heurts avec l'Allemagne, des actions offensives. À partir de 1927, les nouveaux plans sont purement défensifs et visent à l'intégrité du territoire. La ligne Maginot est un système qui rejette le mouvement, la manœuvre et qui ne permet pas d'intervenir en faveur des alliés de l'Est. La Petite Entente devient alors une force d'appoint destinée à fixer une partie des forces allemandes et à encaisser le premier choc, ce qui permettra à la France de parfaire sa montée en puissance.

Arc-boutée sur les dangers hongrois et bulgare, avec « des plans qui rappellent un peu trop le coup de massue contre la mouche » pour le 2e Bureau, cet allié, sans être encombrant, demeure trop difficile à manœuvrer. Les dangers allemands et hongrois n'auront jamais la même signification pour les uns et pour les autres. Le bilan de la coopération se limite à des relations militaires pour le moins distendues, superficielles et embryonnaires. Il semble désormais tellement peu vraisemblable de pouvoir ouvrir un hypothétique deuxième front oriental que le général Pétin [12] se demande si la France a besoin du concours militaire de la Petite Entente. Les plans de guerre de la Petite Entente devraient être révisés, assouplis, ajustés aux nécessités fondamentales et locales des buts de guerre des alliés et à leurs possibilités de manœuvre. Sans grand espoir !

Conclusion.

Les réflexions nourries par le 2e Bureau épousent de près l'évolution de la doctrine militaire française pendant l'entre-deux-guerres, et mettent en évidence deux périodes bien distinctes. Dans les années vingt, en dépit de la victoire, l'Allemagne continue à faire peur et un fort sentiment d'inquiétude persiste. La France, au sortir de la guerre, et dans la continuité des dernières opérations, arrête une doctrine d'emploi offensive. Elle s'estime néanmoins incapable d'engager seule le combat contre l'Allemagne et échafaude un système d'alliances de revers.

Les militaires français cherchent des alliés à part entière à l'Est de l'Allemagne mais ne les trouvent pas. Les États regroupés au sein de la Petite Entente se révèlent indociles, voire réfractaires

[11] SHAT, 7N2520, EMA/2e B., SAE, *France – Petite Entente. Plans de guerre de la Petite Entente*. 13 octobre 1933.

[12] Le général Pétin participe à la mission militaire française en Roumanie de septembre 1916 à la fin 1918, est attaché militaire en Roumanie de 1920 à 1923. Placé dans le cadre de réserve en juin 1934, il est rappelé en activité et nommé attaché militaire à Bucarest le 2 septembre 1939. Il est remis dans le cadre de réserve le 1er juillet 1940.

au schéma sécuritaire français. En butte à des problèmes intérieurs sérieux, ils ont surtout une perception différente de l'Europe et des dangers allemands et hongrois. Le danger bolchevique, évanescent dans les années vingt, disparaît des rapports du 2e Bureau. Les contraintes géographiques et le problème majeur du ravitaillement de la Petite Entente, le manque de confiance dans l'autre mettent définitivement à bas le projet utopique élaboré après la Première Guerre.

« Les problèmes militaires que pose l'Europe danubienne ne sauraient se réduire à de purs dénombrements de force. Dans cette Europe balkanique ou balkanisée, le nombre n'a plus la même importance et la qualité est si différente que des additions ne peuvent aboutir qu'à de vains trompe-l'œil. En dépit des positions officiellement prises, les États ont entre eux des rapports si complexes et si troubles que la base même de répartition en camps opposés ne saurait être définie avec certitude. En face de l'échéance, il faut admettre la possibilité de dérobades, de demi-neutralités, d'interventions différées, de lâchages. Tout cela est instable, liquide, agité de lents remous, coupé de méandres, comme un fleuve privé de pente » [13] écrit le commandant Morel en 1934. Une analyse très critique qui pourrait tout aussi bien être celle de la politique française !

À la fin des années vingt et au début des années trente, une autre politique voit le jour. L'incapacité à affronter seule l'Allemagne et le maintien d'un système d'alliances sont toujours des constantes, mais un facteur essentiel s'impose, le choix d'une doctrine défensive.

La loi sur l'organisation générale de l'armée du 13 juillet 1927 précise dans son titre premier que « l'organisation militaire du pays a pour objet essentiel la sauvegarde de l'intégrité du territoire national. En outre, elle doit assurer la défense, en tout temps, des colonies, pays de protectorat et territoires à mandat ainsi que le maintient de l'ordre dans ces territoires ». « Un point c'est tout. Rien qui permit de prévoir les engagements d'assistance

[13] SHAT, 7N2527, d. 02, EMA/2e B., *Quatre conférences de politique militaire*, commandant Morel, printemps 1934.

mutuelle de la France à ses alliés, c'est-à-dire l'hypothèse d'une opération préventive ou d'un mouvement hors de ses frontières » [14] écrit Jacques Nobécourt.

On assiste à un repli politique, militaire, mental de la France derrière la ligne Maginot, une France fatiguée qui ne se donne plus ni les moyens ni la possibilité d'intervenir. Le 2e Bureau ne semble pas se démarquer de cette intoxication collective et, en de nombreux points, est davantage le reflet que le phare de la politique nationale.

[14] NOBÉCOURT (Jacques), *Une histoire politique de l'armée, 1919-1942*, Paris, Éditions du Seuil, 1967, t. 1, 333 p., p. 186.